

13D08

13D08

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, U-Refusé
 P-En attente de renouvellement, la lettre dans la partie inférieure de la carte

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement
 R-Révoqué, U-Abandonné, U-Refusé

Statut de site d'extraction:
 O Ouvert sous conditions, O Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Substance extraite:
 G Gravier, O Ombre, U Autre
 S Sable, P Pans de schiste, F Ferme consolidée, X Calcite
 J Terre jaune, R Résidu minier inertes
 M Marbre, S Sable, T Tourbe
 E Minerai de silice, N Terre noire, T Tourbe

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

- Terrain réservé à l'État ou soustrait au zonage minier, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une loi
- Périure urbaine
- Terrain soustrait au zonage minier et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
- Terrain où le droit de pétitionner et l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises
- Terrain où le droit de pétitionner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure

- Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

Entente Pilagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nissinan de Bétiame, Essipit, Mashteuiatsh, Nutsashuan

Frontières

Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1988
 net de 20°11' (ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 7,5")
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 20
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 20

Echelle 1:50 000

0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

